

DIAL 2994 - Dossier Haïti, d'hier à aujourd'hui

HAÏTI - Bref retour sur une histoire mouvementée

CDTM Montpellier

mardi 1er avril 2008, par [Dial](#)

Ce dossier « Haïti, d'hier à aujourd'hui » reprend les deux articles principaux du dossier « [Haïti, un pays en quête de stabilité](#) » élaboré par le [CDTM de Montpellier](#) et publié sur le site de [Ritimo](#). Le dossier préparé par le CDTM comprend aussi une [carte](#) et une [bibliographie](#) commentée. Ce premier texte présente l'histoire de l'île.

Haïti : une perle montagneuse

Située dans les Antilles, la République d'Haïti est la partie Ouest de l'île de Saint Domingue ; la partie Est étant la République dominicaine. En 1492, cette île fut « découverte » par Christophe Colomb qui la nomma Hispaniola. Elle avait alors un important couvert forestier. Elle était habitée par des Indiens tainos qui furent tués ou réduits en esclavage.

Haïti a un relief très accidenté : les mornes (montagnes) culminent à 2680 m et il n'y a que de rares plaines. Quelques îles (de la Gonâve, de la Tortue) complètent le territoire principal.

En raison de la croissance démographique, les habitants ont déboisé massivement les mornes pour augmenter les surfaces cultivables. Aujourd'hui 97% de la forêt primaire a disparu, ce qui provoque une grave érosion qui emporte les sols. Les mornes à nu étant improductifs, la densité de population dans les zones cultivables est forte.

Le mode de culture hérité de l'époque coloniale provoque un important exode rural vers les principales villes du pays (Cap Haïtien, Gonaïves et Port-au-Prince la capitale, qui compte plus de deux millions d'habitants). Port-au-Prince a vu sa population multipliée par deux depuis 1991. La plupart des nouveaux arrivants viennent grossir les rangs du bidonville « Cité soleil » situé entre le port et l'aéroport et qui compte à lui seul 200 000 habitants.

Haïti est l'un des pays les plus pauvres du monde : sur l'indice de développement humain (IDH) établi par l'ONU, il figure au 153ème rang sur 177 pays.

Ce petit pays, pauvre économiquement mais riche de son histoire et de sa culture, se trouve confronté à plusieurs grands défis, dont un défi politique qui vise à créer un véritable État-nation qui permettrait de créer les conditions nécessaires à l'émergence d'une économie. Et un défi écologique, avec la nécessité de repenser le modèle agricole vers une agriculture raisonnée s'inscrivant dans une logique de développement durable.

De l'indépendance à la nécessaire création d'un État-nation

Après sa découverte, l'île dépourvue de grandes ressources (ni or, ni argent), sera délaissée par les Espagnols. La présence française date du XVIème siècle, avec une installation sur l'île de la Tortue, puis

sur la partie nord de l'île. Cette colonie faite d'aventuriers et de pirates reçoit le soutien du roi de France qui obtient de l'Espagne une souveraineté sur la partie occidentale de l'île.

Les Français introduiront des cultures coloniales : canne à sucre, café, cacao et coton. L'île devient riche et à la fin du XVIIIème siècle, elle est la colonie la plus riche du monde. Elle produit à elle seule 85% de la production mondiale de sucre. Cette richesse repose sur le travail des esclaves importés d'Afrique, dans le cadre du commerce triangulaire, et sur le monopole de l'exportation vers la Rochelle et Nantes.

La révolution française va causer la chute de ce système colonial esclavagiste. En 1791, les esclaves noirs se révoltent pour que leur soient appliqués les principes de la révolution « tous les hommes naissent libres et égaux en droit ». Toussaint Louverture, un régisseur noir (chargé de l'administration d'un domaine) affranchi, prend la tête de cette révolte. L'abolition de l'esclavage en 1794 va le rallier temporairement à la France. Nommé général en chef, il s'empare de la partie espagnole de l'île et donne une unité politique à l'île de Saint-Domingue. Il légifère seul, proclame une constitution et gère le territoire de façon de plus en plus indépendante.

Napoléon le perçoit alors comme un rebelle et refuse cette marche vers l'indépendance en raison de la position stratégique de l'île et de sa richesse économique. En 1802, l'empire envoie 20.000 soldats pour reconquérir Saint-Domingue. Malgré l'arrestation de Toussaint Louverture, l'opération est un échec. Les anciens esclaves parviennent à refouler les troupes de l'empire et le 1er janvier 1804, le général Jean-Jacques Dessalines proclame l'indépendance de la République d'Haïti, première République noire au monde et deuxième État indépendant du continent américain.

Mais cet État n'est pas accepté par les puissances européennes et les États-Unis voient d'un mauvais œil une république noire qui pourrait donner des idées aux esclaves américains. La République d'Haïti se retrouve dans un premier temps complètement isolée.

En 1825, Charles X reconnaît Haïti moyennant le remboursement des terres confisquées, soit la somme 90 millions de francs-or, ce qui représente une année de budget de la France de l'époque. Cette dette, très préjudiciable au futur développement économique du pays, sera payée jusqu'en 1893. Haïti obtient une reconnaissance sur la scène internationale et se présente comme le symbole de la dignité noire. Le pays sera très actif pendant le XIXème siècle, aidant Bolivar dans son combat pour l'indépendance des pays d'Amérique Centrale. En 1919, Haïti fera partie des membres fondateurs de la SDN (Société des nations) par la signature du Traité de Versailles. Plus récemment, Haïti a aidé la France à faire du français une langue officielle aux Nations unies.

Mais la réalité intérieure du pays ne correspond pas à ce prestige international : depuis l'indépendance en 1804, le pays n'a jamais connu de stabilité politique. Peu après le règne de Dessalines, Haïti fut coupé en deux systèmes politiques distincts : au Nord, une monarchie dirigée par le Roi Christophe, au Sud, une république dirigée par Pétion. En 1844, la partie orientale de l'île fait sécession sous le nom de République dominicaine, ce qui donnera les frontières actuelles à la République d'Haïti. Le pays ne connaîtra pourtant pas de stabilité politique durable. Haïti sera tantôt soumis au joug de dictateurs tels les Duvalier père et fils, tantôt sous occupation américaine ou sous tutelle de l'ONU. Depuis l'indépendance, sur les 45 chefs d'État qui se sont succédés, 28 ont été tués ou renversés par un coup d'État.

La fin du XXème siècle a été très confuse. Le président Aristide qui constituait un espoir pour les Haïtiens et la communauté internationale, a installé un régime de terreur par l'intermédiaire de milices appelées chimères. Des journalistes ont été assassinés et l'opposition violemment réprimée. Coups d'État, opération des États-Unis, intervention des Nations unies. Après la fuite du Président Aristide en 2003, le pays connaîtra de nouveau une instabilité proche de la guerre civile. Les élections ont été repoussées 4 fois avant de voir René Préval élu à la présidence de la République.

Pour bon nombre d'analystes, le redressement d'Haïti passe par le redémarrage de l'économie. Ce critère nécessaire semble cependant insuffisant. Le principal défi que doit relever le pays est la stabilisation de l'État et de ses institutions. C'est l'instabilité politique qui a provoqué la fuite des industries vers

l'étranger. La stabilité est la condition nécessaire et préalable et la création d'un marché intérieur et du redémarrage économique du pays.

Haïti et la banqueroute du pays

La banqueroute économique que connaît le pays prend naissance avec les indemnités d'indépendance imposées par les Français. Cette charge a constitué une entrave au développement économique du pays et a continué à peser jusqu'en 1922 en raison d'emprunts extérieurs destinés à la rembourser. Haïti ne s'en est jamais vraiment relevé.

En 1914 Haïti se trouve économiquement à genoux et l'intervention américaine l'année suivante n'arrangera rien. Jusqu'à cette date, Haïti n'était débitrice que d'un seul pays : la France. Durant l'occupation, les États-Unis obligeront Haïti à contracter un emprunt de 30 millions de dollars : emprunt politique destiné à transférer la dette haïtienne des mains des Français aux mains des États-Unis.

Cette régulière et profonde ingérence économique étrangère n'a jamais permis l'essor d'une économie nationale et d'un État suffisamment fort. Après l'indépendance, le pays n'a jamais eu les moyens de se reconstruire. On a pu dire que « l'histoire d'Haïti est un répertoire de tout ce qu'il ne faut pas faire pour sortir du sous-développement ». Le gouvernement d'Haïti se livre aux usuriers qui lui font des avances à des taux inconnus en Europe et qui appauvrissent le pays en l'endettant tous les jours davantage. La situation économique actuelle est le résultat de l'utilisation d'Haïti comme terrain de jeu pour des puissances occidentales qui s'exercent à l'impérialisme.

L'économie haïtienne est essentiellement rurale et agricole, les deux tiers de la population vivant en milieu rural. L'agriculture, bien qu'elle souffre d'un manque d'engrais, d'outils et d'irrigation, reste le principal secteur économique du pays (60% de la population active et 30% du PIB).

Le secteur industriel est faible et se limite au textile et aux usines d'assemblage. Les entreprises travaillant pour le secteur national survivent difficilement. Après les coups d'État militaires, les firmes étrangères qui représentaient le tiers de l'industrie du pays en 1987 ont quitté Haïti ou réduit leurs activités au strict minimum pour cause d'embargo imposé par la communauté internationale. Cet embargo a eu pour conséquence de multiplier par cinq le prix de l'essence et de nourrir l'inflation. Depuis 1990, 130 entreprises tournées vers l'international ont fermé leur porte, augmentant ainsi le flux déjà très important des chômeurs.

Et, contrairement à la République dominicaine, Haïti ne peut compter sur la manne touristique. Le Club Méditerranée a fermé son dernier établissement en 2000. La ligne aérienne Paris-Port au Prince a été supprimée.

Enfin, dernière spécificité, l'importance économique de la diaspora : un Haïtien sur cinq vit actuellement à l'étranger, soit 2 millions de personnes : 1 million en République dominicaine, 400.000 aux États-Unis, quelques milliers en France et au Canada. Chaque année, ce sont de 500 millions à 1 milliard de dollars qui sont envoyés au pays, ce qui représente jusqu'à 25% du PIB, soit 3 fois le budget de l'État.

La faiblesse économique conjuguée à la quasi-banqueroute de l'État et à une inflation galopante entraîne la dépréciation de la monnaie nationale : la gourde. La faiblesse monétaire ne permet pas au pays de rembourser ses dettes vis-à-vis des États-Unis ou de la France. De ce fait, le pays qui vit grâce à sa diaspora et à l'aide internationale, se retrouve dans une situation de profonde dépendance.

Chronologie

- 1492 : « Découverte » de l'île par les Espagnols et extermination des populations autochtones

- 1697 : Partage de l'île entre la France et l'Espagne
 - 1794 : Abolition de l'esclavage
 - 1802 : Rétablissement de l'esclavage par Napoléon
 - 1804 : Indépendance
 - 1844 : Division de l'île en 2 parties : Haïti et République dominicaine
 - 1915-1934 : Occupation par les États-Unis
 - 1957 : Élection de François Duvalier
 - 1971 : Jean-Claude Duvalier succède à son père
 - 1986 : Fuite de Jean-Claude Duvalier
 - 1986-1990 : Succession de coups d'État
 - 1990-1996 : Présidence de Jean-Bertrand Aristide (renversé par un coup d'État en 1991, il revint au pays le 15 octobre 1994 pour finir son mandat après trois ans d'exil)
 - 1996-2001 : Présidence de René Préal
 - 2001-2004 : Deuxième mandat de Jean-Bertrand Aristide qui se termine par sa démission et son exil
 - 2004-2006 : Gouvernement intérimaire
 - 2006 : Élection de René Préal
-

Dial - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2994.

- Source (français) : [Ritimo](http://www.ritimo.org).

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, la source originale (Ritimo - <http://www.ritimo.org>) et l'une des adresses internet de l'article.